

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 14 (1968)

**Heft:** 7-8

**Rubrik:** Tourisme

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

étrangères, ainsi que de nombreux ambassadeurs accrédités à Tokyo, et un très grand nombre de représentants de la vie culturelle du Japon qui ont ainsi manifesté le grand intérêt et la sympathie qu'ils portent aux activités artistiques suisses.

## THÉÂTRE

### UNE « MONTREUSE » SUISSE DE MARIONNETTES AU PORTUGAL

M<sup>me</sup> Bradi Bart, peintre et sculpteur de nationalité suisse, domiciliée à Gand (Belgique), a créé dans cette ville l'« Equipe de Notre-Dame-de-la-Belle-Verrière », qui a mis au point un spectacle de marionnettes. Consacrée à la vie de la Vierge, cette pièce a connu récemment plusieurs représentations à Porto, Fatima et Lisbonne, au Portugal. Le chef de l'Etat portugais a lui-même assisté à l'une des représentations qui étaient données sous les auspices de la jeunesse portugaise féminine.

### BRILLANTS RECITALS JEAN BER A LONDRES ET A LUXEMBOURG

Le diseur et comédien romand Jean Ber, ancien élève de Charles Dullin, a donné à la fin mai, au Centre culturel français de Luxembourg, un récital de poésie en deux parties. La première, intitulée « Bonjour Paris », comprenait des poèmes et textes de Blaise Cendrars, Jacques Prévert, Jules Romain, Apollinaire, Raymond Queneau, etc. La deuxième était constituée d'œuvres choisies par les auditeurs eux-mêmes sur une liste d'écrivains comprenant soixante-six noms, parmi lesquels on relève ceux d'une dizaine d'auteurs suisses : Ramuz, Piachaud, C. F. Landry, Werner Renfer et d'autres poètes, jurassiens en particulier. Le choix du public luxembourgeois, venu nombreux et enthousiaste, s'est porté notamment sur des œuvres de Villon, La Fontaine, Nerval, Rimbaud, Eluard, Boris Vian, et sur un poème de notre compatriote Ph. Jaccottet. Ce brillant récital, auquel assistait entre autres l'ambassadeur de France à Luxembourg, a remporté un grand succès ; il avait l'appui matériel de Pro Helvetia. Jean Ber s'était déjà fait apprécier au Luxembourg lors d'un récital au lycée classique d'Echternach donné en octobre 1967.

Jean Ber a également donné, à la mi-mai à Londres, deux récitals de poésie avec l'appui de Pro Helvetia. Le premier était organisé par le Service culturel de l'ambassade de Suisse en Grande-Bretagne, sous les auspices de l'Anglo-Swiss Society et du groupe londonien de la Nouvelle Société Helvétique. La première partie du programme de ce remarquable artiste était consacrée exclusivement à des auteurs romands, et tout spécialement à Ramuz. Le deuxième récital londonien de Jean Ber a eu lieu au Birkbeck College de l'Université de Londres, sous les auspices du Club français. Là aussi, les lettres romandes étaient au programme, avec des textes et poèmes de Ramuz et Henry Spiess. Ces deux soirées poétiques ont obtenu un succès flatteur.

### « BIOGRAPHIE » DE MAX FRISCH, JOUÉE A SARAJEVO

Le théâtre dramatique national de Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, en Yougoslavie, a donné, à partir du 20 mars 1968, soit moins de deux mois après la création de cette comédie au « Schauspielhaus » de Zurich, une série de représentations de « Biographie » dans une version serbo-croate, mise en scène par le comédien genevois Serge Nikoloff. Plusieurs journaux yougoslaves — de Sarajevo et de Belgrade — ont rendu compte de cette réalisation en termes flatteurs. La télévision de Belgrade a filmé, au théâtre dramatique national, une représentation de « Biographie », en vue d'une diffusion de cette œuvre théâtrale sur une grande échelle. Notons à ce propos que la télévision de Belgrade compte environ 440.000 abonnés, dont près de 140.000 dans la capitale de la République fédérative de Yougoslavie, les 300.000 autres se répartissant dans le reste de la Serbie et dans deux régions autonomes voisines.

Signalons également que « Biographie » avait été jouée pour le public de Varsovie un mois et demi après la création à Zurich, précédant ainsi la présentation qu'en a donnée le Théâtre national de Sarajevo.

## TOURISME

### MAISON POUR LES JEUNES AU-DESSUS DU LAC NOIR

(C.P.S.) On vient d'inaugurer, au-dessus du Lac Noir, au lieu-dit Hurlinen, sur le territoire de la commune de Planfayen (Singine), une maison pour la jeunesse. Aménagée pour abriter confortablement quelque cent cinquante jeunes gens, cette maison se prête pour les vacances, pour les cours de ski, voire pour les cours scolaires en pleine nature, et dispose de vastes places de jeux.

### EXCURSIONS BOTANIQUES AUX ALENTOURS DE KANDERSTEG SENTIERS DE PROMENADE

Saviez-vous que la région de Kandersteg recèle plus de trente variétés d'orchidées sauvages comptant parmi les plus rares ? Saviez-vous aussi que ces plantes sont « recensées » chaque année et que la plupart d'entre elles sont protégées par des buissons et arbrisseaux ? Le botaniste bien connu, Hermann Ogi, veille autant que possible à ce qu'aucune de ces précieuses fleurs ne soit cueillie ; lors de ses promenades organisées du mercredi, il fait découvrir aux nombreux touristes qui y prennent part (l'an dernier, ils furent plus de six cents...), toutes les « cachettes » de ces orchidées aux splendides couleurs. Pour les hôtes de Kandersteg, ces passionnantes excursions sont gratuites.

Les cantonniers de Kandersteg se sont mis au travail depuis longtemps déjà afin de dégager et aplanir plus de cent kilomètres de sentiers de promenade. Nombre d'entre eux, en terrain plat, seront particulièrement appréciés des plus âgés des estivants. D'autres chemins, plus accidentés, mènent à d'admirables panoramas : lac d'Oeschinen, lac

Bleu, Stock-Sunnenbühl-Gemmi, Loetschenpass, etc., toutes excursions d'une demi-journée ou d'un jour entier. Pour ceux qui ne sont pas très amateurs de tourisme pédestre fonctionnent un télésiège pour Oeschinen, un téléphérique et un télésiège pour Stock.

#### DU NOUVEAU DANS LES RELATIONS WAGONS-LITS « PARIS-GENEVE »

*Le wagon-lit type « P n° 1 spécial », incorporé dans les trains 701/702 entre Paris et Genève et vice versa, vient d'être remplacé par un wagon-lit du type « Z » offrant 11 compartiments à un ou deux lits. Les premiers départs du wagon-lit du type « Z » ont eu lieu, de Paris, le 22 avril, et de Genève le 23 avril 1968.*

Tarifs wagons-lits : pour occuper seul un compartiment dans le wagon-lit type « Z », le voyageur devra être muni d'un billet de chemin de fer de première classe et avoir acquitté un supplément wagon-lit spécial : il paiera donc le même prix qu'auparavant. Pour occuper un lit dans un compartiment à deux lits, le voyageur devra être muni d'un billet de chemin de fer de deuxième classe et avoir acquitté le supplément wagon-lit ci-après :

*Supplément wagon-lit (par place dans un compartiment à deux lits) : de Paris à Genève et vice versa : francs français 59 (pour les émissions en France).*

#### POUR ENCOURAGER LE TOURISME A FRIBOURG : INITIATIVE ORIGINALE DE L.U.F.T.

Depuis quelques années, les autorités fribourgeoises se préoccupent de développer le tourisme par l'amélioration des installations existantes et la création de nouveaux centres. Parmi ceux-ci figure Moleson-Village, en Gruyère, véritable centre de tourisme montagnard.

L'Union fribourgeoise du Tourisme, qui coordonne les activités touristiques cantonales, vient de publier une plaquette, « l'alphabet du vrai citoyen fribourgeois ». Vingt-six rubriques (une par lettre) présentent de façon plaisante l'art de plaire au touriste. La plaquette a été distribuée aux hôtels, restaurants, offices de tourisme et milieux fribourgeois en contact avec les touristes.

#### OU VA LE TOURISME HELVETIQUE ?

**(C.P.S.)** A l'occasion de l'assemblée générale de l'Office national suisse du Tourisme, réunie à La Chaux-de-Fonds, M. Werner Kämpfen, directeur, a présenté un exposé des plus intéressants de la situation du tourisme dans notre pays. Il a rappelé en particulier le programme décennal élaboré en 1962 sous le signe de l'année Rousseau et fondé sur la détente, le calme et le repos. On peut dire sans présomption qu'au cours des six premières années d'application, ce programme a répondu à notre attente. Les statistiques le confirment et tout spécialement les résultats obtenus l'an dernier où notre tourisme a enregistré une avance de 30.000 nuitées (1 %) alors que la plupart des pays européens ont connu un recul du mouvement touristique, bien que l'exercice se soit déroulé sous le signe de l'année

internationale du tourisme. Lorsque l'O.N.S.T. a élaboré son programme de dix ans, il était convaincu que les excès d'un tourisme fiévreux appelleraient une réaction. Les événements lui ont donné raison. Aujourd'hui, la propagande touristique dans le monde entier met l'accent sur la tranquillité, les vacances individuelles, le calme et « l'appétit ».

L'orateur dit ensuite sa satisfaction à l'égard du rapport du Conseil fédéral sur les grandes lignes de la politique gouvernementale de 1968 à 1971. Le Conseil fédéral y souligne le rôle joué par le tourisme pour la vie des régions de montagne, mais aussi pour la balance suisse des revenus en fournissant le plus important solde actif qui compense partiellement le déficit des échanges commerciaux. Considérant ces données, le gouvernement estime que la promotion du tourisme est une œuvre urgente. La question se posera de savoir si cette tâche de portée nationale ne devrait pas faire l'objet d'un article particulier de la Constitution. Enfin, le Conseil fédéral relève que les mesures de promotion touristique devraient être mieux coordonnées et que des bases juridiques plus complètes devraient permettre de faire progresser la planification des stations. On ne peut, déclare M. Kämpfen, que se réjouir de ce tournant de la politique touristique dans un pays de voyages et de vacances, où la Constitution ne fait aucunement mention d'une branche économique qui occupe la deuxième place.

Comment évoluera le tourisme en 1968 ? A fin mars, la statistique annonçait un recul de 5 % du vraisemblablement au fait que Pâques tombait cette année sur le mois d'avril. Mais il eût été préférable que l'hiver assurât une légère avance pour aborder l'été qui s'annonce dans un climat d'incertitude. Il est vrai que les restrictions touristiques décrétées par les Etats-Unis auraient, selon le témoignage d'observateurs sérieux, déjà été oubliées par le public américain. Il n'est pas exclu, d'autre part, que les dramatiques événements de France aient pour effet de détourner une partie du mouvement touristique en direction de notre pays. Pour la Grande-Bretagne, la situation économique ne permettra pas aux ressortissants de ce pays de se rendre plus nombreux en Suisse. On peut en revanche escompter une progression pour l'Italie, les pays du Bénélux, de même que pour les touristes venant du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient. Il en va également de même pour certains pays, tels que la Yougoslavie, qui ont accepté le principe d'échanges véritablement réciproques.

#### GUIDE SUISSE DES HOTELS 1968-1969

**(C.P.S.)** L'édition 1968-1969 du Guide suisse des hôtels, publié par la Société suisse des hôteliers, vient de paraître. On y trouve tous les renseignements souhaitables sur les prix forfaitaires — chambre et pension (même pour chiens et chats) — pratiqués par les 2.500 hôtels, pensions, établissements de cure et cliniques, faisant partie de la Société suisse des hôteliers. Les prix des repas dans les hôtels, les restaurants et les buffets de gare affiliés à cette société, des précisions sur les stations climatiques, les sports, les bureaux officiels de renseignements en Suisse et les agences à l'étranger de l'Office national suisse du Tourisme, le code télégraphique international pour la commande des chambres, etc., figurent dans ce guide que vous recevrez gratuitement dans tous les bureaux officiels de renseignements et dans les agences de voyages. Il peut aussi être obtenu auprès de la Société suisse des hôteliers, case postale, 3001 Berne.